Compte Rendu CCP MLF

05/10/2017 HdF

Nous avons assisté, ce jour, à la Commission Consultative Paritaire sur le bilan définitif de recrutement de la MLF. Sur ce point précis, peu de changement par rapport à la dernière commission. Seule nouveauté, les 2 postes en école d'entreprise à Cuba ont été pourvus depuis.
Le bilan de cette cession de recrutement fait état dans un premier temps de 48 refus de détachements. Sur ces 48 refus, 20 ont eu un avis favorable après recours, 11 se sont transformés en disponibilité, 10 demandes ont été finalement annulées et 7 sont restés défavorables.

D'autres points ont par ailleurs étaient soulevés lors de cette réunion:

- ***PPCR et Rémunération:***

L'augmentation indiciaire avec effet rétroactif au 1er janvier 2017 a été appliquée pour tous les collègues en écoles d'entreprise. Pour les collègues en EPR, l'application s'est faite pour tous dans des délais plus ou moins courts. Seul un établissement en Espagne n'a pas encore réalisé cette opération.
En ce qui concerne la prise en compte des reclassements de ce début d'année, ils se feront plus facilement pour nos collègues 2nd degré gérés par la 29ème base. Cela prendra plus de temps pour nos collègues 1er degré dont il faudra attendre la remontée des arrêtés de détachement par les DSDEN. A ce propos, n'hésitez pas à consulter régulièrement votre boite Iprof ou vos boites professionnelles (certaines académies proposant une dématérialisation de ces documents) afin de faire remonter plus rapidement votre arrêté aux services de la MLF.

- ***PPCR et Rdv de Carrière:***

A l'instar de la prise en compte du reclassement, il sera plus facile de connaître les collègues concernés par un rdv de carrière dans le 2nd degré que dans le 1er.
Cependant, chaque collègue peut avoir connaissance de son éligibilité ou non au rdv de carrière. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur votre boite Iprof et de consulter l'application SIAE que vous trouverez dans l'onglet «services». En cliquant sur votre académie d'origine, vous pourrez savoir si oui ou non vous pourrez prétendre au rdv de carrière dès cette année.

- ***Budget:***

L'impact de la réduction budgétaire se traduira par une contribution sur les Pensions Civiles. C'est encore en cours de discussions. Pour information, il est important de savoir que ces mêmes contributions peuvent varier très fortement d'un établissement à un autre.

- ***Formations:***

Des actions de formation sont proposées aux collègues non titulaires du réseau espagnol. Ces formations, préparation à un D.U, se font en partenariat avec l'Académie de Caen. Les collègues s'inscrivent sur la base du volontariat, sans aménagement de leur temps de travail. La MLF a pour objectif de systématiser ces recours à la formation. Par le passé, les États-Unis et l'Égypte avait déjà bénéficié de ce type de formation.

- ***Recrutés Locaux:***

Les différences de salaire, au Maroc, à l'OSUI pouvant exister entre des collègues de catégorie 1 et 2 s'expliquent essentiellement par le niveau des diplômes au moment du recrutement. Cependant, il a quand même été soulevé l'écart trop important qu'il pouvait exister entre ces deux grilles au regard de l'ancienneté.
A l'OSUI, pour les recrutés locaux, La MLF aurait la volonté de mettre en place de façon régulière un entretien professionnel et non une évaluation. Et qui n'aurait, à priori, pas d'incidence sur la carrière des collègues. Il a été demandé que cette «grille d'entretien» soit communiquée en amont aux collègues qui devront se présenter à ces entretiens professionnels.

- ***Vote électronique:***

Pour l'élection des représentants des personnels au Lycée Massignon de Casablanca, l'annonce d'un vote électronique dans les conditions proposées n'est tout simplement pas recevable en l'état. Les conditions pour un bon déroulement de ce même vote ne nous semblent pas réunies. La garantie, d'une part du respect de la confidentialité et, d'autre part, de la sécurité du vote sont insuffisantes et ne nous permettent pas de valider cette option.

- ***Campagne de recrutement:***

Pour les collègues ayant fait acte de candidature mais n'ayant pas de note d'inspection, une solution sera proposée pour une adéquation au plus proche de ce qu'aurait pu être une note d'inspection.

- ***Missions des professeurs référents:***

Un texte de cadrage nous a été proposé. Il aurait été préparé et rédigé avec le concours des professeurs référents. Nos observations et nos contributions pourront être apportées lors de la prochaine CCP.

- ***Développement:***

Annonce a été faite que l'OSUI n'ouvrira pas de nouvel établissement homologué, la saturation de l'offre et la demande arrivant plus tôt que les prévisions dans ce domaine.